

AMAP d'AUPS/MOISSAC-BELLEVUE
CONTRAT D'ENGAGEMENT MUTUEL LÉGUMES

CONTRAT DEMI-PANIER

Les PRODUCTEURS : Campagne Lunounette –

Loïc GIANATI et Sonia MARKOTIC –
1350 chemin du Cade – 83630 AUPS –
06 15 19 15 21 / 06 83 73 97 05
campagne.lunounette@gmail.com
légumes issus de l'Agriculture Biologique (Ecocert)

Le CONSOMM'ACTEUR ADHERENT DE L'AMAP :

nom/prénom.....

Adresse.....

Mail et tél.....

s'engagent entre le 01/10/24 et le 25/03/25 à fournir, pour le producteur, et à recevoir, pour le consomm'acteur, un panier de légumes de saison, d'un montant d'environ 12€ le prix du panier étant variable d'une distribution à l'autre selon la production du moment. **ATTENTION** : Il y aura 4 semaines d'interruption (vacances de Noël et d'hiver) & donc 11 distributions de 17h30 à 18h30, réparties comme suit :

Pour ceux venant en semaines paires	Pour ceux venant en semaines impaires
Les 1, 15 et 29 octobre	Les 8 et 22 octobre
Le 12 et 26 novembre	Les 5 et 19 novembre
Le 10 décembre	Les 3 et 17 décembre
Les 7 et 21 janvier	Les 14 et 28 janvier
Le 4 février	Le 25 février
Les 4 et 18 mars	Les 11 et 25 mars

Le montant de ce contrat est fixé à 132€, avec un règlement en :

- une fois 132€ encaissés en février
- trois fois 44€ encaissés en décembre, février et mars
- six fois 22€ encaissés en début de chaque mois.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de GIANATI Loïc.

La totalité des chèques est à remettre au producteur lors de la signature du contrat.

Le consomm'acteur s'engage également à tenir une permanence durant le contrat et note qu'il y aura AU MAXIMUM 1 report de paniers.

MERCI pour votre soutien ☺

Signature du consomm'acteur

Signature du producteur

Référente : Léa David 06 38 78 48 43 lea.david10@laposte.net

AMAP d'AUPS/MOISSAC-BELLEVUE
CONTRAT D'ENGAGEMENT MUTUEL LÉGUMES

CONTRAT DEMI-PANIER

Les PRODUCTEURS : Campagne Lunounette –

Loïc GIANATI et Sonia MARKOTIC –
1350 chemin du Cade – 83630 AUPS –
06 15 19 15 21 / 06 83 73 97 05
campagne.lunounette@gmail.com
légumes issus de l'Agriculture Biologique (Ecocert)

Le CONSOMM'ACTEUR ADHERENT DE L'AMAP :

nom/prénom.....

Adresse.....

Mail et tél.....

s'engagent entre le 01/10/24 et le 25/03/25 à fournir, pour le producteur, et à recevoir, pour le consomm'acteur, un panier de légumes de saison, d'un montant d'environ 12€ le prix du panier étant variable d'une distribution à l'autre selon la production du moment. **ATTENTION** : Il y aura 4 semaines d'interruption (vacances de Noël et d'hiver) & donc 11 distributions de 17h30 à 18h30, réparties comme suit :

Pour ceux venant en semaines paires	Pour ceux venant en semaines impaires
Les 1, 15 et 29 octobre	Les 8 et 22 octobre
Le 12 et 26 novembre	Les 5 et 19 novembre
Le 10 décembre	Les 3 et 17 décembre
Les 7 et 21 janvier	Les 14 et 28 janvier
Le 4 février	Le 25 février
Les 4 et 18 mars	Les 11 et 25 mars

Le montant de ce contrat est fixé à 132€, avec un règlement en :

- une fois 132€ encaissés en février
- trois fois 44€ encaissés en décembre, février et mars
- six fois 22€ encaissés en début de chaque mois.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de GIANATI Loïc.

La totalité des chèques est à remettre au producteur lors de la signature du contrat.

Le consomm'acteur s'engage également à tenir une permanence durant le contrat et note qu'il y aura AU MAXIMUM 1 report de paniers.

MERCI pour votre soutien ☺

Signature du consomm'acteur

Signature du producteur

Référente : Léa David 06 38 78 48 43 lea.david10@laposte.net